

## SERVICE ENVIRONNEMENT - COLLECTE DES DÉCHETS

# UNE BENNE À ORDURES MÉNAGÈRES ÉLECTRIQUE EN TEST : SUD RETZ ATLANTIQUE COMMUNAUTÉ EXPLORE DE NOUVELLES VOIES POUR UNE COLLECTE PLUS DURABLE

Soucieuse de moderniser ses services tout en répondant aux enjeux environnementaux, Sud Retz Atlantique Communauté se lance dans une phase de test d'un véhicule de collecte 100 % électrique. Mis à disposition par la société Renault trucks, ce nouveau modèle sera expérimenté pendant deux semaines, avec l'objectif d'évaluer sa pertinence pour les besoins du territoire.

Dans le cadre de sa réflexion sur l'optimisation du service de collecte des déchets, la collectivité s'engage dans une démarche expérimentale en testant, du 24 avril au 7 mai 2025, une Benne à Ordures Ménagères (BOM) électrique.

Ce véhicule innovant, fourni par le constructeur Renault trucks, s'inscrit dans une volonté plus large de transition énergétique des services publics.

Le véhicule testé est un modèle 26 tonnes bénéficiant d'une autonomie maximale de 300 kilomètres, adapté aux contraintes techniques et aux tournées journalières du service de collecte.

L'objectif de cette expérimentation est double :

- Évaluer les performances techniques et opérationnelles du véhicule dans les conditions réelles du territoire ;
- Recueillir le ressenti des agents de collecte, premiers utilisateurs de cet équipement, sur son confort, sa maniabilité et son efficacité.

Cette initiative s'inscrit dans une réflexion plus globale portée par la collectivité en faveur de la transition écologique et de la modernisation de ses équipements.



### EN RÉSUMÉ

- Test d'une benne à ordures ménagères électrique
- du 24 avril au 7 mai 2025
- Véhicule mit à disposition par la société Renault
- Test dans le cadre d'une démarche d'optimisation et de modernisation écologique du service collecte des déchets

### CONTACT PRESSE

Evy PLISSONNEAU  
Chargée de communication  
07 64 81 53 19  
[communication@ccsudretzatlantique.fr](mailto:communication@ccsudretzatlantique.fr)